



# Internet Gazette

Site : <http://aviquesnel.free.fr/Mederic>

12 novembre 2007

Numéro 58

## Sommaire

Rêvons un peu .....	1
Pourquoi Free peine à déployer son réseau de fibre optique .....	2
Comment augmenter le nombre de résultats par page lors d'une recherche Google .....	4
The Pirate Bay crée un nouveau protocole P2P pour remplacer BitTorrent ! .....	4
Skype lance son premier téléphone mobile .....	5
Un disque dur multimédia HD Neo Kiros .....	6
CDBurnerXP Pro 4.0.022.370.....	7
Les seniors français sont les plus connectés d'Europe .....	7
Lutte anti-piratage : nouvelle charge du Snep contre le peer to peer .....	7
VLC Mediaplayer stable sous Vista.....	8
Windows Vista : vérifier la santé de son ordinateur.....	9
Haut débit vers une technologie ADSL 100 fois plus rapide.....	9
TV Orange lancera Rewind TV en 2008 .....	9
Bientôt Noël.....	10
Statistiques sur les antivirus utilisés en France .....	11
12 chiffres étonnants sur Google.....	11

## Rêvons un peu

« WHAOUUU ! VOUS AVEZ FAIT VITE ! »

- « Hotline Free, bonjour ! »

- « Bonjour, M'sieur. Voilà, j'veus appelle parce que j'ai un souci avec ma Freebox. Depuis ce matin, l'afficheur reste bloqué sur 88 : 88. Je ne peux me connecter à Internet. J'ai plus de télé, ni de téléphone. J'ai essayé à plusieurs reprises de la rebooter mais elle veut rien savoir : 88 : 88 en permanence »

- « Hmmm. Très bien. Vous serez chez vous vers 9 h ? »

- « Euuuh, oui. Je ne bouge pas de la matinée. Pourquoi ? »

- « Je vous envoie un technicien. Il sera chez vous dans un peu moins d'une heure »

- « Ah ? Cool ! J'l'attends alors. Merci ! »

Vous le savez, depuis la mi-septembre, Free expérimente à Paris un « SAV de proximité » Objectif : dépêcher un technicien en moins de 2 heures au domicile d'un Freenaute qui signale un dysfonctionnement.

Aujourd'hui, nous suivrons Santi, un des techniciens itinérants rattachés à cette unité d'intervention ultra rapide ;-)

8:05. Nous sommes déjà en intervention chez un Freenaute lorsque Santi reçoit un email sur son téléphone portable : « Monsieur Julien D. - 01.42.41.xx.xx - 2304 m/34 dB - xx, rue de la Villette 75019 Paris - 2ème étage/3ème porte gauche - Digicode : xxxx - 06.16.09. xx.xx - Freebox bloquée en 88 : 88 - Rendez-vous prévu à 9 h »

8:30. Nous filons à pied chez Julien D., toujours dans le 19ème arrondissement, à trois pâtés de maison de notre premier rendez-vous. « Allô, Monsieur D. ? Santi, technicien

*Free. Je suis un peu en avance sur mon planning. Je peux passer tout de suite ?... Je suis accompagné d'une personne qui fait un reportage sur moi. Ca vous dérange s'il prend une ou deux photos chez vous ?... Merci. C'est gentil à vous. A tout de suite. »*

8:35. Le Freenaute nous accueille avec le sourire : « *Whaouuu. Vous avez fait vite !* ». Cela fait à peine une demie-heure qu'il a joint la hotline de Free.

Santi repère la Freebox posée sur le téléviseur de Monsieur D. et constate effectivement le 88 : 88. Hard-reboot. Aucun changement. « *Hmmm, votre Freebox est sans doute HS. On voit voir ça* ».

Il branche un modem ADSL Sagem sur la ligne. La synchronisation se déroule normalement. A priori, le dysfonctionnement ne vient donc pas de la ligne téléphonique.

Ensuite, il connecte son ordinateur portable afin d'effectuer quelques vérifications...

A l'écran, une interface lui renvoie plusieurs informations sur la ligne téléphonique : adresse IP, débit, atténuation, marge de bruit... Les caractéristiques observées correspondent aux caractéristiques théoriques de la ligne. Tout semble donc parfaitement normal.

Pour s'en assurer, Santi décide tout de même de procéder à deux vérifications supplémentaires : en premier lieu, il lance un test de téléchargement au maximum des capacités de la ligne. Dans son jargon, on appelle cela « *stresser la ligne* ». Pendant qu'une dizaine de téléchargements simultanés sont

lancés, notre technicien réalise la seconde vérification. Physique, celle-la...il grimpe sur une chaise, ouvre « l'arrivée » France Telecom placée au dessus de la porte d'entrée avant de s'attaquer aux prises téléphoniques de l'appartement. RAS. Ni les unes, ni les autres ne présentent d'anomalies : fils bien branchés, aucun signe de détérioration, d'oxydation, aucun condensateur décelé

L'installation téléphonique de Monsieur D. apparaît conforme. Maintenant, on en est sûr. La Freebox est en cause..... enfin la Freebox... ou simplement son bloc d'alimentation.

Pour le savoir, Santi remplace le bloc d'origine de la Freebox par un bloc tout neuf qu'il a apporté avec dans sa « trousse de secours ». Et là, bingo ! La Freebox passe toutes les étapes de démarrage et finit par afficher l'heure : 8:43. [Le premier qui me fait remarquer que ma photo est floue prend un bourre-tif ! :-)]

On s'approche de la résolution du problème. Reste à contrôler maintenant que le dysfonctionnement n'était pas double, c'est-à-dire, défaillance du bloc d'alimentation ET de la Freebox.

Pour cela, notre technicien lance Freebox TV et se rend dans la rubrique *ADSL* de l'univers *Info Freebox ADSL*.

Comme lors du premier test avec le modem Sagem, les caractéristiques de ligne affichées par cette interface sont satisfaisantes : débit, atténuation, marge de bruit, nombre de FEC...

La Freebox n'a visiblement pas été détériorée par le bloc d'alimentation défaillant. Si cela avait été le cas, une nouvelle Freebox V4 aurait été

livrée dans la journée à Monsieur D.

Voilà, l'incident est clos. Santi remplit une fiche d'intervention sur laquelle toutes les opérations réalisées sont consignées (par la suite, elles seront également historisées sur la fiche du Freenaute dans la base informatique de Free) et la fait signer à Monsieur D. Coût pour le Freenaute : 0 €.

Ni le déplacement, ni le nouveau bloc d'alimentation... euuuh... ni le savoir-faire de Santi ne lui seront facturés.

Entre l'appel de Monsieur D. à la hotline et la résolution du dysfonctionnement, il se sera passé à peine une heure. Sans l'intervention du « SAV de proximité », l'opération se serait sans doute étalée sur 5 à 7 jours ouvrés.

**Conclusion : vivement le jour où tous les opérateurs pourront assurer partout un tel service après-vente.**

## ***Pourquoi Free peine à déployer son réseau de fibre optique***

*Free doit faire face aux hésitations des syndicats pour installer la fibre dans leurs immeubles et essuie les plâtres d'une technologie qu'il est le seul à utiliser.*

*En septembre 2006, Free était le premier opérateur à [annoncer](#) qu'il proposerait une offre fibre optique à 29,99 euros dès la fin 2007. [L'offre](#) a bien été lancée, à la mi-*

septembre, mais assez discrètement. Et pour cause : le FAI du groupe Iliad fait face à de grosses difficultés pour entrer dans les immeubles et y tirer sa fibre. C'est en tout cas ce que rapportent plusieurs observateurs du marché, qui voient mal comment l'opérateur atteindra son objectif de 260 000 foyers éligibles à son offre fibre optique en 2007.

Contacté par ZDNet.fr, Free s'est refusé à tout commentaire. Il précise simplement que son offre est disponible dans quelques quartiers des 15e et 20e arrondissements de Paris. Mais « sous réserve d'éligibilité et des autorisations nécessaires des gestionnaires du domaine public et/ou des propriétaires (ou de leurs représentants habilités : bailleurs, syndicats...) des immeubles concernés ». En clair, l'opérateur est toujours en négociations avec la plupart des syndicats, et ne peut donc communiquer la liste des immeubles à ce jour raccordés.

Impossible d'obtenir ce chiffre, et encore moins celui des réels clients fibre optique. Selon nos sources, ils seraient seulement quelques dizaines à Paris.

### **Des syndicats prudents**

Pourquoi cette situation ? Comme les autres opérateurs, Free est confronté à l'hésitation des syndicats qui reçoivent des propositions difficiles à comparer. Une situation [décrite récemment](#) par l'UFC-Que Choisir, qui nous indiquait faire l'objet d'« un grand nombre de demandes d'aide de la part de syndicats et de copropriétaires, qui veulent savoir s'il est opportun d'accepter l'installation de fibre dans leur habitation ». L'association leur recommande d'ailleurs à

chaque fois de n'accepter aucune proposition pour l'instant, ce qui ferme encore un peu plus la porte des syndicats aux opérateurs.

Free n'est pas le seul à être confronté à cette situation. Mais sa stratégie dans la fibre repose sur sa capacité à être le premier à s'installer dans les immeubles pour louer son infrastructure aux autres opérateurs.

### **Free, le plus pressé des opérateurs**

Une envie d'aller vite qui rejailit parfois sur ses méthodes. En juillet dernier, il a été [condamné par la Cour d'appel de Paris](#) pour avoir envoyé en début d'année des brochures publicitaires mensongères à des syndicats d'immeubles. Ces documents, comportant le logo de la mairie de Paris, affirmaient que le raccordement des immeubles à un réseau de fibre optique répondait à « une obligation réglementaire ».

Selon nos sources, Orange se hâte moins pour déployer la fibre optique, même s'il convainc plus facilement les syndicats grâce à son statut d'opérateur historique. Ce dernier lui permettrait même d'accéder aux immeubles et d'y installer de la fibre parfois sans l'aval des syndicats, indiquent aussi nos sources. Ce que réfute Orange, rappelant « être le seul opérateur à avoir rédigé une charte des bonnes pratiques pour l'installation de la fibre dans les immeubles ». Charte qu'il impose à tous ses fournisseurs

Quant à Neuf, il déploie pour l'instant ponctuellement de la fibre dans certaines régions avec le soutien des collectivités locales, tout en capitalisant sur

ses rachats d'opérateurs spécialistes ([Erenis](#) à Paris et [Mediafibre](#) à Pau). Pour sa part, [Numéricable](#) déploie de la fibre surtout sur son réseau, se contentant ensuite d'utiliser l'infrastructure coaxiale déjà existante dans les immeubles raccordés à la télévision par câble.

### **Un choix technologique unique...**

La technologie retenue par Free peut aussi être un frein supplémentaire au déploiement. Le groupe Iliad a opté pour un réseau en FTTH de type EFM P2P, « point à point », c'est-à-dire qu'il veut tirer une fibre par abonné, depuis son réseau jusqu'aux prises murales du client.

Ce choix technique est censé offrir le plus de bande passante et surtout, ensuite, une grande facilité pour louer chaque fibre aux autres éventuels opérateurs. Mais il entraîne un plus gros volume de fibres à tirer.

Les autres opérateurs raccordent plusieurs clients sur une même fibre (FTTH GPON avec 64 clients par fibre chez Neuf et Orange) ou tirent simplement de la fibre jusqu'à l'immeuble (FTTB chez Neuf Cegetel en régions ou Numéricable).

### **... mais qui a ses contraintes**

Pour couronner le tout, Free a voulu développer une version très spécifique du FTTH point à point. Le FAI aurait souhaité tirer le meilleur de cette technologie au meilleur prix, en créant de toute pièce une infrastructure ultra-propriétaire. Plus d'une centaine de brevets auraient été déposés pour couvrir ce système, baptisé Iliad P To P.

Revers de la médaille : l'opérateur essaierait les plâtres d'une technologie non éprouvée. Il aurait pas exemple prévu un nombre très élevé de fibres par câble, ce qui entraînerait des problèmes techniques tels que le déchirements des gaines. Des défaillances qui ralentiraient les déploiements, en multipliant les interventions des installateurs.

L'opérateur a prévu d'investir un milliard d'euros pour développer son architecture en fibre optique jusqu'en 2012. À cette date, il entend toucher plus de dix millions de Français, soit quatre millions de foyers raccordables.

Après les 15e et 20e arrondissements parisiens, Free prévoit de déployer son réseau fibre dans le 1er, le 5e et le 19e, ainsi que dans certains quartiers de villes de province, dont Marseille, Montpellier et Valenciennes (disponibilité annoncée : deuxième trimestre 2008). Il s'agit des zones où il possède au moins 15% de parts de marché.

## **Comment augmenter le nombre de résultats par page lors d'une recherche Google**

Pour les recherches les plus fréquentes faites sur Google, le nombre de réponses est souvent très important. Par contre, le moteur de recherche lui n'affiche que 10 réponses par page ce qui oblige à naviguer entre les différentes pages de résultats. Cependant, il est possible de modifier ce critère

pour afficher jusqu'à 100 résultats par page.

Rendez vous sur la page d'accueil de Google et cliquez sur "**Préférences**".

En bas de cette page se trouve l'option "**Fenêtre des résultats**". Ici, sélectionnez le nombre de résultats par page que vous souhaitez voir afficher.

N'oubliez pas de cliquez sur "**Enregistrer les préférences**" et le tour est joué !

## **The Pirate Bay crée un nouveau protocole P2P pour remplacer BitTorrent !**

C'est probablement l'information de la semaine. Alors que les réseaux P2P peinent à évoluer depuis environ 2 ans, The Pirate Bay, le plus célèbre site de liens BitTorrent, a annoncé la mise en chantier d'un nouveau protocole d'échange par peer-to-peer (P2P) destiné à remplacer BitTorrent. Explications.

C'était à prévoir depuis que BitTorrent a [quitté le monde de l'open-source](#) pour devenir un protocole en partie propriétaire, dédié à la diffusion de films sous DRM. Les administrateurs de **The Pirate Bay**, qui avaient adopté BitTorrent en 2003 à l'époque où le protocole P2P était encore un simple projet personnel de son créateur Bram Cohen, ne veulent plus du protocole le plus utilisé au

monde. Ils ont annoncé leur intention de créer un nouveau protocole totalement libre et open-source, avec au passage plusieurs améliorations qui pourraient sensiblement faciliter la propagation des fichiers échangés.

Lors de la conférence "The Oil of the 21st Century" à Berlin, l'administrateur de The Pirate Bay "Brokep" a annoncé que le nouveau protocole serait probablement disponible au début de l'année 2008. Ils possèdent une déjà une version fonctionnelle, mais l'équipe de The Pirate Bay souhaite ajouter des fonctions importantes, en particulier l'ajout de **métadonnées** dans le fichier ".p2p" qui remplacera le traditionnel ".torrent". Au format XML, le fichier .p2p contiendra donc des informations permettant d'identifier ce qu'il contient, à travers des "tags" qui pourront être indexés par des moteurs de recherche. C'est probablement la fonction qui manque le plus aux réseaux P2P actuels. Plutôt que d'indiquer dans le nom du fichier si une vidéo est en Xvid ou en DivX, si un album est en 128kbps ou en 256kbps, tout cela sera indiqué directement dans le fichier .p2p, avec toutes les informations descriptives sur le contenu lui-même : nom de l'oeuvre, année de publication, type d'oeuvre, etc. Il sera ainsi possible de rechercher spécifiquement un film en VO sous-titré en français, au format Xvid, tiré d'un DVD, sans forcément que le nom du fichier comprenne les termes "VOST", "Xvid" et "DVDrip". Une petite révolution qui va beaucoup faciliter la vie des P2Pistes, et accroître la démocratisation des échanges.

Baptisé **Secure P2P**, le protocole sera rétro-compatible avec la version actuelle de BitTorrent, mais visera une amélioration à travers plusieurs points, parmi lesquels :

- Un **tracker** capable de gérer beaucoup plus de données et de connexions
- Un **protocole** d'échange qui optimise l'utilisation de la bande passante montante, notamment à travers des "reflector nodes". Un utilisateur qui possède un fichier très demandé mais qui n'a pas une forte bande passante pourra envoyer en priorité le fichier à un utilisateur qui ne souhaite pas forcément le fichier - et qui ne le stockera probablement qu'en mémoire et non sur disque dur, mais qui dispose d'une bande passante en upload suffisante pour servir plusieurs utilisateurs. La charge de l'upload est donc répartie dynamiquement en fonction des capacités d'upload, pour assurer la diffusion la plus rapide possible.
- Une protection de la **confidentialité des échanges**, à travers des méthodes qui restent à préciser, dont l'objectif ne sera pas a priori de garantir totalement l'anonymat, mais de brouiller les pistes de sorte qu'il sera très difficile d'affirmer qui télécharge quoi volontairement.

- Une lutte contre le spam et les fakes.
- Une séparation des hash (signatures numériques) pour chaque fichier référencé dans le ".p2p". Le logiciel pourra alors interroger une base de données de hash pour retrouver dans différents fichiers ".p2p" les fichiers en commun qui peuvent s'échanger.

*Mininova, qui est le plus gros tracker BitTorrent au monde, a déjà indiqué qu'il soutiendra le protocole lors de sa sortie. Après deux années d'acalmie, le retour du P2P sur le devant de la scène de l'innovation aura-t-il lieu en 2008 ?*

## **Skype lance son premier téléphone mobile**

L'opérateur de téléphonie mobile britannique **3** et le leader mondial de la VoIP **Skype** ont annoncé lundi le lancement d'un téléphone qui permettra aux abonnés d'accéder au réseau Skype de n'importe où. Les **Skypephone** pourront ainsi être utilisés pour téléphoner gratuitement aux utilisateurs de Skype, ou leur envoyer des messages texte. Le téléphone sera facturé 49,99 livres sterling (environ 75 euros) sans abonnement, et sera proposé gratuitement aux abonnés de 3 à partir du 2 novembre.

L'opérateur mise sur les services offerts aux utilisateurs pour rentabiliser le téléphone, avec en particulier son portail "Planet 3" qui propose de regarder la TV, de jouer à des

jeux en ligne, de lire l'actualité ou de suivre des rencontres sportives. Il propose également son service de musique mobile avec une offre réduite à 500.000 titres.

Une stratégie totalement contraire à celle employée par Orange en France avec l'iPhone. La filiale de France Télécom a en effet accepté de commercialiser le téléphone d'Apple sans pré-configurer le mobile avec son portail et ses services Orange World, d'habitude mis en avant sur les terminaux de l'opérateur. Orange semble miser avant tout sur la vente de ses tuyaux de communication, avec des abonnements dont il reversera d'ailleurs 30 % des sommes reçues à Apple.

Entre tuyaux et services, quelle sera la stratégie payante ?



Le logiciel Skype en partenariat avec l'opérateur 3 a officialisé ce jour son premier téléphone mobile. Le « Skypephone 3 », c'est son nom est un mobile qui permet de passer des appels, d'envoyer des SMS et de prendre des photos.

L'originalité se situe bien

entendu au niveau de la possibilité d'appeler ses contacts Skype et de leur envoyer des messages instantanés de façon totalement gratuite. Cette possibilité est visiblement accessible en WiFi ou en GSM sur le territoire local ou à l'internationale, dans certains pays, à l'aide du roaming. Un bouton « Skype » présent sur le téléphone permet d'accéder à ce service.

Le mobile est compatible avec la 3G et propose un appareil photo 2 mégapixels, un lecteur MP3, la télévision mobile et Internet. Il est proposé en noir ou en blanc et peut être agrémenté de bleu ou de rose. Voici ses autres caractéristiques :

- Java et 2 jeux 3D intégrés
- Bluetooth
- Poids de 86 grammes
- Taille : 100 x 44 x 13,6 mm
- Autonomie : 320 heures en veille / 270 minutes en conversation / 170 minutes en vidéo
- Ecran 2 pouces (176 x 220 - 262 000 couleurs)
- Mémoire interne : 16 Mo
- Mémoire extensible via MicroSD

Pour le moment, le Skypephone 3 est prévu dans les pays suivants : Royaume-Uni, Australie, Autriche, Danemark, Hong-King, Italie, Irlande, Macau, et Suède. Au Royaume-Uni, le terminal sera vendu à partir du 2 novembre 2007 au prix de 49,99£ (70 euros HT) dans une version avec carte pré-payée. Pour toute souscription à un forfait 3, le téléphone sera

gratuit. Avec le modèle pré-payé, il faudra au moins recharger sa carte avec 10£ chaque mois pour pouvoir accéder à la fonction « Skype vers Skype gratuit ».

## **Un disque dur multimédia HD Neo Kiros**



*Compatible avec les vidéos H264 et doté de sorties HDMI 1.3 et YUV, le Kiros est adapté à la diffusion de vidéos HD.*

*David Nogueira, le 26/10/2007 à 16h30*

*Les disques durs se suivent et ne se ressemblent pas. Avec le Kiros, Neo innove en proposant un modèle adapté à la haute-définition et fourni avec des films liés aux studios d'Universal.*

*En plus des traditionnelles interfaces S-Vidéo et Composite, on dispose de sorties YUV et HDMI 1.3 adaptées aux téléviseurs HD Ready et Full HD. Il est également compatible, entre autres, avec les fichiers vidéo codés en H264, une évolution du MPEG4 utilisé pour compresser les vidéos haute définition.*

*Signalons par ailleurs que les formats les plus courants sont gérés (DivX, XviD, VOB) ainsi que les fichiers sous-titrés (srt, smi, sub). Pour la photo, avec la lecture des fichiers JPEG et BMP, c'est classique.*

*En revanche, du côté de la compatibilité des fichiers audio, il faudra se contenter des formats MP3, AC3 et WAV. Les fichiers au format WMA ne sont pas supportés. Il ne supporte donc pas les morceaux protégés par DRM.*

*Le Kiros étant réalisé en partenariat avec les studios Universal France, il est vendu avec une offre spéciale. En fonction du magasin dans lequel vous l'achetez, l'appareil est livré soit avec cinq vidéos de concert (Pavarotti, Johnny Hallyday, Florent Pagny, ...), cinq divertissements (Un gars une fille, Camera café, Florence Foresti...) ou cinq films (Seven, Mr. & Mrs. Smith, Vaillant, ...). Ceux-ci seraient pré-chargés sur le disque dur au format DivX. Donc sans protection aucune. De la part d'Universal, c'est une grande avancée.*

*D'ores et déjà disponible, le Kiros est proposé en versions 160 Go à 129 euros, 320 Go à 159 euros et 500 Go à 199 euros. A ces niveaux de prix, le Kiros fait partie des modèles les moins chers.*

### **Pour :**

- Connectique HDMI et YUV
- Compatible avec les sous-titres
- Compatible H264
- Prix

### **Contre :**

- Incompatible avec les fichiers WMA ce qui n'est pas grave.

- DiVX 6 n'est pas officiellement supporté, et le site Neo n'est pas terrible.

Personnellement je suis tenté mais j'attends encore d'avoir plus d'avis d'internautes.

## **CDBurnerXP Pro 4.0.022.370**

Si les bons logiciels de gravure ne manquent pas, comme [Nero Burning Rom](#) ou Easy Media Creator pour ne citer qu'eux, les bons logiciels de gravure gratuits eux, ne courent pas les rues. Le logiciel CDBurnerXP Pro entend bien concurrencer les ténors du genre, **tout en étant entièrement gratuit.**

**Très simple à utiliser,** CDBurnerXP Pro vous permet de graver vos CD-R, CD-RW et DVD+-R en quelques clics et autorise la création de **CD multisessions** pour graver un CD en plusieurs fois. Seuls les DVD double couche ne sont pas supportés.

Il est bien entendu possible de **graver des CD Audio**, que cela soit à partir d'un autre CD Audio, au bien à **partir de fichiers WAV, MP3, OGG ou WMA** qui sont sur votre disque dur.

Vous pouvez réaliser **des copies de CD et DVD**, sur un autre CD ou DVD, ou bien sous la forme **d'images disques** sur votre disque dur. Ces images disques pourront ensuite être gravée de nouveau sur un CD ou un DVD.

CDBurnerXP Pro dispose de la

technologie **Burn-Proof** qui permet d'éviter les erreurs lors de la gravure. Notez qu'il est possible de réaliser des CD bootables.

L'interface du logiciel est tout ce qu'il y a de plus classique et vous ne serez pas perdu si vous avez déjà utilisé Nero. Une fenêtre représente votre disque dur et une autre votre CD ou DVD. Complétez alors votre disque en faisant glisser dessus les fichiers à partir de votre disque dur.

La majorité des graveurs IDE, USB, Firewire et SCSI sont supportés par le logiciel.

En bonus, CDBurnerXP Pro intègre également un petit éditeur pour **réaliser des pochettes CD** ainsi qu'un **éditeur Audio** pour retoucher la musique avant de la graver

Voici donc le logiciel **idéal** entièrement gratuit pour **gérer toutes vos gravures sur votre ordinateur.** CDBurnerXP Pro ne comporte pas toutes les fonctionnalités multimédias des dernières versions des logiciels commerciaux, la base de la gravure est bien là... et dans la majorité des usages, cela est largement suffisant.

## **Les seniors français sont les plus connectés d'Europe**

*En moyenne, les seniors français passent près de 10 heures en ligne chaque semaine, soit une heure de plus*

*que l'ensemble des seniors européens, indique une étude la European Interactive Advertising Association (EIAA). Un senior français sur cinq affirme aller sur des forums et utiliser un logiciel de VoIP au moins une fois par mois. Plus d'un tiers des plus de 55 ans utilisent également un service de messagerie instantanée. S'ils sont encore plus réticents à l'achat en ligne que leurs cadets, 45 % affirme avoir déjà acheté des billets d'avions en ligne. Un internaute français sur quatre a plus de 55 ans.*

## **Lutte anti-piratage : nouvelle charge du Snep contre le peer to peer**

**Le Syndicat national des éditeurs phonographiques diffuse un livre blanc sur les moyens de lutter contre le téléchargement illégal.**

Alors que la [mission gouvernementale Olivettes](#) sur "le téléchargement illicite et le développement des offres légales d'œuvres musicales, audiovisuelles et cinématographiques" arrive à terme, le Syndicat national des éditeurs phonographiques (Snep) tient à apporter une contribution publique sur le débat du piratage numérique. Il vient de transmettre aux autorités publiques un livre blanc de 146 pages sur le peer to peer ("Comment fonctionne-t-il ? A qui profite-il ? Comment lutter contre le téléchargement illégal de fichiers protégés sur les réseaux P2P").

Cet ouvrage, "initié en 2006" précise le Snep, est une

compilation de points de vues techniques, économiques et juridiques d'experts et réseaux (Guy Pujolle, Ahmed Serhrouchni...), d'économistes intéressées par la mutation de l'industrie culturelle à l'heure du numérique (Anne-Gaëlle Geffroy, Olivier Bomsel) et de personnalités du monde universitaire (Pierre Sirinelli).

Un livre blanc dense mais à consulter avec prudence car ce document émane d'un organisme qui est loin d'être neutre dans les débats sur le piratage via Internet. Par exemple, l'avis du Snep sur la nécessité de filtrer les contenus P2P est tranché. C'est d'ailleurs une vieille idée : déjà en juillet 2004, il avait commandé une étude à Cap Gemini suggérant d'installer des filtres sur l'infrastructure des fournisseurs d'accès.

Domage que ce nouveau document diffusé par le Snep ne fasse pas la moindre référence au rapport d'avril 2007 sur le téléchargement illicite d'œuvres protégées par le droit d'auteur qui a été rédigé par le professeur Jean Cedras et qui a été réalisé à la demande du ministère de la Culture et de la Communication du gouvernement précédent. L'ancien avocat général à la Cour de cassation se montrait critique vis-à-vis des solutions de filtrage technique. Celles-ci étaient jugées insuffisantes pour répondre de manière pertinente au problème du piratage sur Internet.

### **Batterie de mesures régulatrices des réseaux et de contrôles des flux**

Ce livre blanc du Snep sert également de prétexte pour mettre en avant une série de propositions anti-piratage.

Ainsi, Frédéric Goldsmith, directeur des affaires juridiques et sociales et responsable des affaires technologiques au Snep, évoque l'idée de "*désigner une autorité administrative indépendante qui soit chargée de grandes missions liées à la circulation illicite des oeuvres sur l'Internet*".

Quelques idées fortes anti-piratage sont ainsi véhiculées : garantie de mise en oeuvre par les opérateurs des outils régulation des flux et des contenus, surveillance de l'application d'un dispositif adapté de prévention et de sanction des abonnés à l'Internet en cas de téléchargement illicite et la gestion d'un dépôt national d'empreintes d'œuvres pour la régulation des contenus sur les réseaux.

Dans une vision de "la culture de résultats" qui ne devrait pas déplaire au président de la République Nicolas Sarkozy, le Snep propose également de mettre en place "*des objectifs chiffrés de baisse de la piraterie*", accompagnés d'outils de mesure adéquats sur les réseaux électroniques.

Sur un autre volet, le Snep émet des recommandations de soutien financier. L'abaissement de la TVA à 5,5% sur les services de mise à disposition immatérielle de biens culturels est une vieille revendication que les derniers gouvernements ont du mal à vendre au niveau européen. Le club des producteurs de disques est aussi favorable à l'idée d'instaurer un crédit d'impôt pour les opérateurs de réseaux "désireux de s'équiper en outils techniques de régulation des flux ou des contenus".

L'idée de créer une "*Agence nationale de valorisation des contenus*" est également soufflée. Cette structure serait dotée de "*fonds destinés aux secteurs des industries culturelles les plus touchés par les mutations dues au numérique et au piratage*".

Difficile de savoir en l'état actuel dans quelle mesure ses propositions vont influencer la prise de position finale du gouvernement Fillon sur ce délicat sujet.

## **VLC Mediaplayer stable sous Vista**

*Bien des Codecs ne fonctionnent pas sous Vista, ou se montrent relativement instables. D'une manière générale, lorsque votre Windows n'arrive pas à relire une vidéo, le logiciel VLC Media Player s'avère une solution universelle. Il supporte la plupart des formats, y compris les AVI, MKV et WMV, et la plupart des encodages (MPEG2, MPEG4, DIVX, etc.) sans installation de Codecs. Malheureusement, VLC souffre parfois de problèmes d'affichage sous Vista... Problèmes que l'on peut heureusement résoudre très facilement.*

*Si les vidéos n'apparaissent pas ou s'affichent de façon incorrecte sous VLC lorsque vous les regardez sous Windows Vista, essayez la manipulation suivante:*

- Lancez **VLC Media Player**.
- Ouvrez le menu **Paramètres** et sélectionnez **Préférences** (ou utilisez le raccourci [Ctrl]+[S]).
- Repérez l'aborescence

d'options sur la gauche.  
- Déployez la branche **Video** et cliquez sur **Modules de sortie**.  
- Cochez la case **Options avancées** (en bas à droite de la fenêtre "Préférences").  
- Dans le menu déroulant "Module de sortie vidéo", sélectionnez l'option **Sortie vidéo Windows GDI**.

*Remarque: Si l'image vidéo est trop saccadée avec le mode "Sortie vidéo Windows GDI" essayez l'option "Sortie vidéo DirectX". Cette dernière est parfois moins stable mais plus rapide.*

## **Windows Vista : vérifier la santé de son ordinateur**

Windows Vista dispose d'un outil de diagnostic qui permet d'identifier les problèmes de performances de votre ordinateur. Un rapport détaillé vous donne ensuite des informations sur les moyen de les corriger afin d'optimiser le fonctionnement de votre ordinateur.

1. Cliquez sur le bouton **Démarrer** puis sur **Panneau de configuration**.
2. Cliquez ensuite sur **Système et maintenance**.
3. Cliquez sur la rubrique **Informations et outils de performance**.
4. Dans le volet de gauche, cliquez sur **Outils avancés**.

5. Cliquez ensuite **Créer un rapport sur la santé du système**.
6. Windows Vista collecte alors des informations sur votre ordinateur et vous présente un rapport détaillé au bout de quelques minutes.

## **Haut débit vers une technologie ADSL 100 fois plus rapide**

*Un chercheur a mis au point un algorithme permettant de réduire le bruit et d'augmenter la vitesse de transmission des connexions ADSL.*

*Un scientifique australien aurait découvert un moyen de multiplier par 100 le débit de données d'une liaison ADSL standard en réduisant le "bruit" de transmission. John Papandriopoulos, chercheur à l'Université de Melbourne, a conçu l'algorithme ([PDF](#)) dans le cadre de sa thèse de doctorat.*

*L'un de ses examinateurs, John Cioffi, professeur en ingénierie de l'université de Stanford connu pour avoir développé la norme DSL d'origine, lui a immédiatement proposé un poste pour développer son idée. L'algorithme fonctionne en réduisant le niveau d'interférences électromagnétiques dans les lignes DSL standard, ce qui permet de transférer une plus grande quantité de données et de limiter les pertes de paquets.*

*"Il y a des années, lorsque l'on passait un appel, la conversation se faisait faible ou distante. C'est ce que l'on a*

*appelé la 'diaphonie'", explique John Papandriopoulos au Sydney Morning Herald. "Ce phénomène n'est plus un problème aujourd'hui pour les appels vocaux, mais il devient problématique lorsque l'on essaie d'augmenter la bande passante des câbles téléphoniques en cuivre existants. Cette diaphonie dans les réseaux DSL actuels produit du bruit sur les autres lignes, ce qui ralentit votre vitesse de connexion."*

*Selon le scientifique, l'algorithme devrait permettre de multiplier par 100 les vitesses actuelles de transmission sans nécessiter de nouveaux équipements. Richard Day, chargé de commercialisation pour la société Melbourne Ventures attachée à l'Université de Melbourne, a accueilli cette technologie avec optimisme. "Elle présente tout le potentiel pour être adoptée massivement dans n'importe quel pays doté d'un réseau cuivre", explique-t-il.*

## **TV Orange lancera Rewind TV en 2008**

Orange lancera le Rewind TV avec France Television en 2008. Des nouvelles chaînes sont en vue pour la TV d'Orange pour le 12 novembre.

Jean-Bernard Willem, directeur marketing de l'offre TV d'Orange, a indiqué que le service Rewind TV "va démarrer en tout début d'année". Ce service permettra de regarder les principaux programmes des chaînes de France Television (France 2, France 3, France 4, France 5 et France Ô) quand on le veut et sur n'importe quel support

(téléphone mobile, PC et TV par ADSL). Il sera mis gratuitement à disposition par l'intermédiaire du décodeur TV d'Orange. Pour une question de droits, le RewindTV ne concernera pas les films diffusés par les chaînes de France Televisions. A terme, Orange espère inclure d'autres chaînes de la [TNT](#) dans Rewind TV.

Hervé Payant, directeur des partenariats et services pour la division contenu d'Orange précise que ce nouveau service s'inscrit dans la stratégie d'Orange pour la distribution de programmes télévisés qui prévoit de "s'adapter à tous les terminaux" et d' "élargir l'offre de contenu". Il indique qu'Orange prévoit de développer systématiquement des offres multi plateformes avec un même bouquet accessible depuis le récepteur de télévision, le PC ou le mobile et la création de nouvelles chaînes multiplateformes incluant des contenus auto produits.

Orange en profite pour annoncer l'enrichissement de ses bouquets payants avec l'arrivée de la chaîne Odyssee sur le bouquet "Mes Chaînes Thématiques" et de chaînes arabophones pour "Mes Chaînes Arabes" ainsi que la création d'un bouquet "Mes Chaînes Jeunesse" avec Teletoon, Tiji, Tfou et BabyTV.

## **Bientôt Noël**

*Le lapin WiFi communicant, développé par la start-up française Violet, s'enrichit d'une nouvelle fonctionnalité à*

*l'approche de Noël. Il est désormais capable de lire de vive voix des ouvrages pour la jeunesse, édités par la maison Gallimard.*

*Les livres sont équipés d'une puce RFID, baptisée Ztamp et placée sur la première page, et qui est détectée par le Nabaztag. Pour démarrer, cinq ouvrages feront l'objet de cette opération, dont « La Belle Lisse Poire du prince de Motordu », « Le Chat Botté » ou « L'Enorme crocodile ». Sur la couverture, une petite signalétique en haut à gauche indique la compatibilité avec le Nabaztag.*

*« Nous avons contacté Gallimard car la maison d'édition distribuait déjà des livres audio, accompagnés de CD », explique-t-on chez Violet. Les deux partenaires cherchent par ailleurs à développer un service similaire avec les guides de voyage. Violet travaille aussi sur un projet avec une autre maison d'édition française.*



*Il suffit de passer le livre devant le nez du lapin, qui le « renifle ». Grâce à son détecteur, il repère la puce, le signale par un petit cri et télécharge le fichier sonore stocké sur internet. Puis il le lit simplement à haute voix. En se rendant sur le site internet de Nabaztag, on peut choisir la voix usuelle du lapin (une voix féminine) ou celle de l'auteur du livre, Pef, pour « La Belle Lisse Poire du prince Motordu*

*». L'enfant peut alors suivre l'histoire tout en regardant le livre, un point très important pour Violet : « A force de virtualiser les objets, on les oublie », souligne la société.*

*Lorsque le Nabaztag lit l'histoire, l'enfant peut avancer ou reculer d'un chapitre en tournant les oreilles du lapin. Il suffit de lui taper sur la tête pour qu'il s'interrompe. Et de lui repasser le livre devant le nez pour qu'il reprenne exactement à l'endroit où il s'est arrêté.*

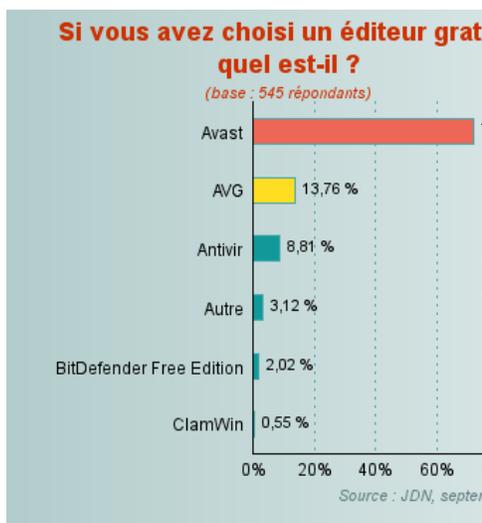
*Voici le pack qui sera commercialisé à partir du 7 novembre, à la Fnac, Virgin, sur Amazon.fr et sur le site officiel du Nabaztag. Il comprend un lapin et le livre « La Belle Lisse Poire du prince Motordu » équipée de RFID, pour le prix de 139,90 euros. Le livre seul, avec le Ztamp, coûte 6,50 euros, soit 1 euro de plus que le tarif normal. Le lapin seul, lui, vaut 135 euros.*

*Violet a déjà vendu 180 000 modèles de son lapin Wi-Fi et compte atteindre les 300 000 d'ici à la fin de l'année, notamment grâce à son déploiement à l'étranger, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Italie, en Espagne et aux Etats-Unis.*

*D'ici à la fin 2008, Violet va fournir à certains développeurs ses Ztamps pour leur demander de créer d'autres applications, qui pourront venir agrémenter le site officiel du Nabaztag. Courant 2008, la société espère pouvoir commercialiser ces Ztamps, pour permettre aux possesseurs de Nabaztag de choisir leur propre service associé au lapin : ils pourront,*

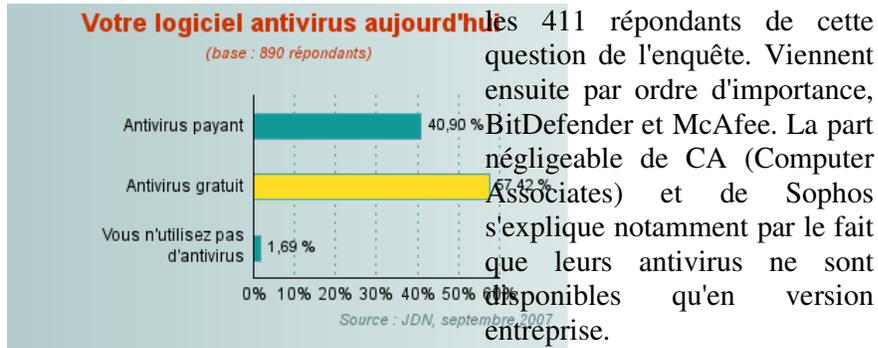
par exemple, coller la puce RFID sur leur tasse de café pour surveiller leur consommation quotidienne ou bien sur leur trousseau de clés. Et à chaque fois qu'ils le passeront devant le lapin, celui-ci enverra un mail à un destinataire donné pour prévenir que l'utilisateur est bien rentré à la maison, par exemple.

## Statistiques sur les antivirus utilisés en France



Avast affiche une indiscutable suprématie parmi les antivirus gratuits, avec 71,74% des réponses. Très largement derrière, AVG se classe en deuxième position, devant Antivir (8,81%). L'outil Open Source ClamWin n'est lui cité que par 0,55% des répondants, derrière l'édition gratuite de BitDefender (2,02%).

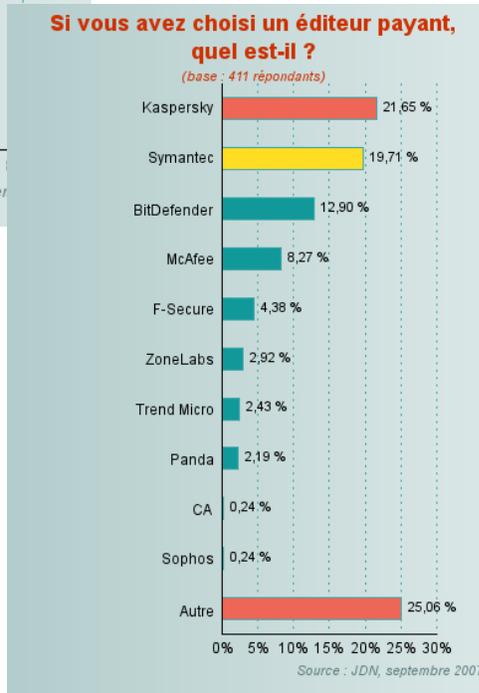
### Les versions gratuites privilégiées



L'antivirus est aujourd'hui un logiciel de sécurité incontournable : 98,32% des 890 lecteurs ayant répondu à cette première question en utilisent un, qu'il soit gratuit ou payant.

Le modèle gratuit, source évidente d'économie, l'emporte devant le payant. 57,42% des répondants déclarent en effet faire appel à ce mode de protection, contre 40,9.% pour le payant.

### Kaspersky : le premier choix en antivirus payant



Kaspersky et Symantec sont les deux éditeurs privilégiés parmi les antivirus payant. Ils sont cités dans respectivement 21,65% et 19,71% des cas par

les 411 répondants de cette question de l'enquête. Viennent ensuite par ordre d'importance, BitDefender et McAfee. La part négligeable de CA (Computer Associates) et de Sophos s'explique notamment par le fait que leurs antivirus ne sont disponibles qu'en version entreprise.

Néanmoins, 25,06% des répondants citent un éditeur "autre" ne figurant pas parmi la liste du questionnaire. Ainsi Eset, éditant l'antivirus NOD32, a été choisi dans 6,81% des cas. Sont également cités AVG et Microsoft pour son application de sécurité LiveOne Care.

## 12 chiffres étonnants sur Google

*Selon plusieurs analystes, Google aurait rendu millionnaires près de 1.200 employés grâce aux stock-options versées par l'entreprise. 500 le seraient en dizaines de millions, 80, surtout parmi les premiers embauchés, en centaines de millions de dollars.*

*Faire partie des 1.200 employés devenus millionnaires n'est toutefois pas chose facile tant Google sélectionne les CV. En 2006, les services des ressources humaines de Google ont épluché 1,3 million de candidatures, soit plus de 3.500 CV par jour ! Pas moins de 400 cadres se répartissent le travail et se consacrent au recrutement.*

A la fin du troisième trimestre 2007, **Google comptait 15.916 salariés, soit 2.130 de plus sur les 3 derniers mois de l'année et plus de 5.000 sur 9 mois.** Et ce n'est pas fini. **Google va renforcer ses effectifs d'un tiers dans les trois prochaines années,** principalement en Europe. Google compte actuellement près de 2.500 salariés dans la zone EMEA.

Au printemps de cette année, Google a décidé de **donner un vélo à l'ensemble de ses 2000 salariés en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient.** Cette idée est venue d'**Holger Meyer, le premier salarié de Google en Allemagne.** Les vélos, fournis par Raleigh Europe sont tous aux couleurs du moteur.

Google disposait d'un **trésor de guerre de 13,1 milliards de dollars** au 31 septembre dernier. Suffisamment d'argent pour racheter n'importe quel concurrent dangereux. D'autant que comme pour Youtube, Google peut aussi financer ses acquisitions par échanges d'actions, comme **les 3,233 millions que lui a coûtés le site de partage vidéo.**

Trois semaines après avoir passé la barre des 600 dollars, l'action Google est passée au dessus des 700 dollars le 31 octobre dernier pour **clôturer à 725,65 dollars lundi. La valeur de la société a été multipliée par 8 depuis son introduction en bourse en août 2004,** ce qui en fait aujourd'hui la quatrième société la plus capitalisée aux Etats-Unis, aux alentours de 230 milliards de dollars, derrière Exxon Mobil, General Electric, Microsoft et AT&T.

Pour favoriser la créativité et l'innovation, **Google permet à ses ingénieurs de consacrer 20 % de leurs temps de travail à des projets personnels,** soit une journée entière par semaine. Dans la pratique, les journées de travail de 12 heures ne sont pas rares et tous ne peuvent profiter de ce "temps libre".

Le Googleplex, nom du siège du moteur de recherche à Mountain View en Californie, comprend **14 restaurants. Tous sont gratuits.** Google veut assurer **une alimentation saine et équilibrée à ses employés.** En conséquence, les jus de fruits sont frais et 100 % naturels.

En septembre dernier, Google a lancé un concours quelque peu étonnant. **Le groupe promet 30 millions de dollars à quiconque réussira à envoyer un robot sur la lune.** Le gagnant devra réussir à déplacer son robot sur 500 mètres et envoyer sur terre des photos haute résolution. Google espère que ce concours "aidera à **relancer l'intérêt pour les mathématiques et les sciences de l'ingénieur chez les jeunes**".

Google a installé le **plus important parc privé de panneaux solaires des Etats-Unis** sur son Googleplex. En octobre 2006, il annonçait son **plan de mise en place de 9.212 panneaux solaires capables de produire 1,6 mégawatt d'électricité** afin de couvrir un tiers de ses besoins sur le site. Aujourd'hui, 90 % de l'objectif est rempli.

Le moteur de Google est **traduit dans 112 langues,** comme le Breton, le Catalan, le Frison, le Gaélic ou le Kurde

Les français sont bien plus fans de Google que les américains. En septembre, **Google attirait 90 % des visites des internautes français sur des moteurs de recherche,** selon Xiti Monitor, loin devant Yahoo, deuxième avec 2,33 % des visites. Si Google domine aussi le marché US, **il ne capte que 57 % du marché devant Yahoo qui en détient 23,7 %, selon Comscore.**